



Études et analyses

Parcours d'insertion des sortants du Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

OREF
GRAND EST

Document publié le 10 décembre 2018

Plus qu'une photographie, cette enquête parcours permet d'observer la situation des formés mois par mois, de juin 2016 (après le passage des épreuves du Bac Pro ASSP) au moment de l'enquête (septembre 2018) et de dérouler le « film » de leur insertion professionnelle sur 26 mois.

Le questionnaire est complété par une partie consacrée aux apports de la formation, et à la satisfaction du répondant quant à la formation.

Les résultats sont exclusivement présentés en proportions (et non en nombre de réponses).

La population ciblée se compose des sortants de terminale bac pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) en juin 2016. A l'échelle des 3 académies du Grand Est (Nancy-Metz, Reims et Strasbourg), cela représente 1 500 jeunes à interroger. Des coordonnées exploitables (dont numéro de téléphone) ont pu être récupérées grâce à la collaboration des 3 Rectorats pour 1 400 d'entre eux.

Une enquête téléphonique a été réalisée au cours du mois de septembre 2018, permettant de récolter 632 questionnaires complets, soit un taux de réponse de 45%.

Les traitements statistiques et les représentations graphiques qui composent cette publication ont été réalisés par l'OREF Grand Est.

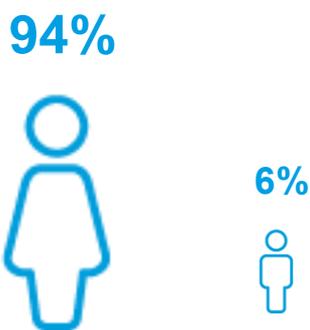
SOMMAIRE

Typologie des répondants.....	5
PARTIE 1 : PREMIERS RÉSULTATS D'INSERTION	6
◇ Après le Bac Pro ASSP... ..	6
➔ Comment évoluent les situations au fil du parcours ?	6
◇ L'accès à l'emploi	7
➔ Combien d'accès à l'emploi durant le parcours analysé ? A quel moment ?	7
➔ Combien d'accès au CDI durant le parcours analysé ? A quel moment ?	7
➔ Comment se répartissent les contrats obtenus au fil des mois ?	7
➔ Temps de travail des postes proposés : quelle répartition ?	8
PARTIE 2 : FACTEURS D'INFLUENCE DE L'INSERTION	9
◇ Impact de la spécialité de formation (<i>option « en structure » ou « à domicile »</i>).....	9
➔ La spécialité de formation a-t-elle une incidence sur l'insertion ?	9
➔ La spécialité de formation a-t-elle une incidence sur le secteur d'insertion ?	9
◇ L'effet diplôme	10
➔ Le fait d'obtenir ou non son Bac Pro ASSP a-t-il un impact sur le parcours post formation des répondants ?	10
◇ Impact du lieu d'habitation	10
➔ Le fait d'habiter en milieu urbain ou rural a-t-il un impact sur le parcours post formation des répondants ?	10
PARTIE 3 : LES DIFFERENTES TRAJECTOIRES D'INSERTION	11
➔ Comment se constitue le parcours type d'insertion ?	11
➔ Quelles hétérogénéités dans les parcours d'insertion ?	11
PARTIE 4 : LES POURSUITES DE FORMATION.....	12
◇ La formation d'Aide-Soignant.....	12
➔ Le Bac Pro ASSP conduit-il au métier d'AS ?.....	12
◇ La formation d'infirmier	13
➔ Le Bac Pro ASSP conduit-il au métier d'infirmier ?.....	13
◇ Les autres concours passés	13
PARTIE 5 : ATTENTES ET RESENTI DES FORMÉS.....	14
◇ Les attentes et les réalités d'accès à l'emploi	14
➔ Qu'est ce qui a motivé le choix de ce diplôme (Bac Pro ASSP) ?.....	14
➔ Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?	14
◇ Le ressenti à l'issue de la formation.....	15
➔ La formation est-elle adaptée à l'emploi occupé ?	15
➔ Quels sont ses atouts ?.....	15
➔ Quelles sont ses faiblesses ?	15

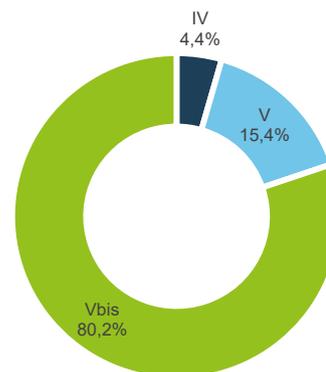
Typologie des répondants

QUI SONT LES PERSONNES AYANT RÉPONDU À CETTE ENQUÊTE ? ET QUELLES SONT LEURS CARATÉRISTIQUES ?

Répartition homme / femme



Niveau de formation atteint avant l'entrée en Bac Pro ASSP



Niv IV : niveau Bac

Niv V : niveau CAP / BEP

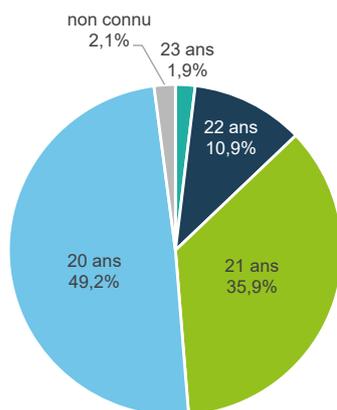
Niv V bis : sorties avant la 3e ou abandon en cours de CAP/BEP

Réussite au diplôme



91%
de réussite au
Bac pro ASSP

Répartition par âge (au moment de l'enquête)



Âge moyen : 20,6 ans

Répartition selon la spécialité



82%
option
« en structure »



18%
option
« à domicile »

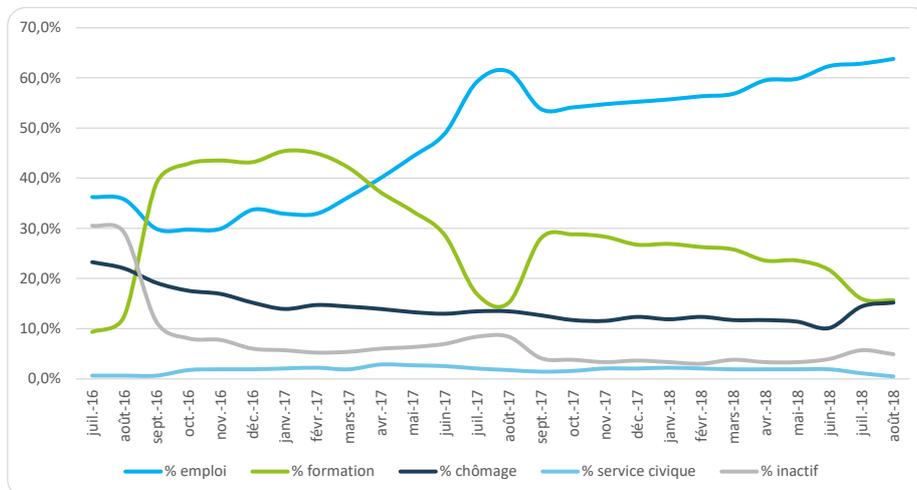
PARTIE 1 : PREMIERS RESULTATS D'INSERTION

La personne interrogée peut, à chacune des périodes d'interrogation être : soit en emploi (tout type de contrat, et peu importe si le poste est en rapport ou non avec la formation suivie), soit en formation (diplômante ou non), soit au chômage (c'est-à-dire être sans emploi et en rechercher un), qu'il soit ou non inscrit à Pôle Emploi ; soit inactive, quelle qu'en soit la raison (découragement, maternité, maladie, ...) c'est-à-dire être sans emploi et ne pas en rechercher, soit être en service civique.

Après le Bac Pro ASSP....

COMMENT EVOLUENT LES SITUATIONS AU FIL DU PARCOURS ?

Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation



Données détaillées

Emploi

1er mois : 36% en emploi



26e mois : 64% en emploi

+ 27 points

Formation

Proportion minimale atteinte le 1er mois : 9%



Proportion maximale atteinte le 7e mois : 45%

Comparaison **moyenne Bac Pro** toutes spécialités à 7 mois : **29%** soit **+ 16 points** (source IVA)

Chômage

Proportion minimale atteinte le 1er mois : 24%



Proportion maximale atteinte le 24e mois : 10%

- 14 points

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de ces éléments :

- La hausse continue de la part de personnes en emploi au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la sortie de formation.
- Le chômage diminue au cours de la période. Il n'excède jamais les 22%.
- La poursuite de formation est très présente surtout en comparaison aux autres Baccalauréats Professionnels.
- On visualise nettement les deux « sauts » de la courbe verte traduisant l'effet des rentrées de septembre.
- Les proportions d'inactifs et de services civiques sont faibles quel que soit la période d'observation (hormis les premiers mois d'été où il peut y avoir une propension des sortants à décaler leur recherche d'emploi et attendre la rentrée).

L'accès à l'emploi

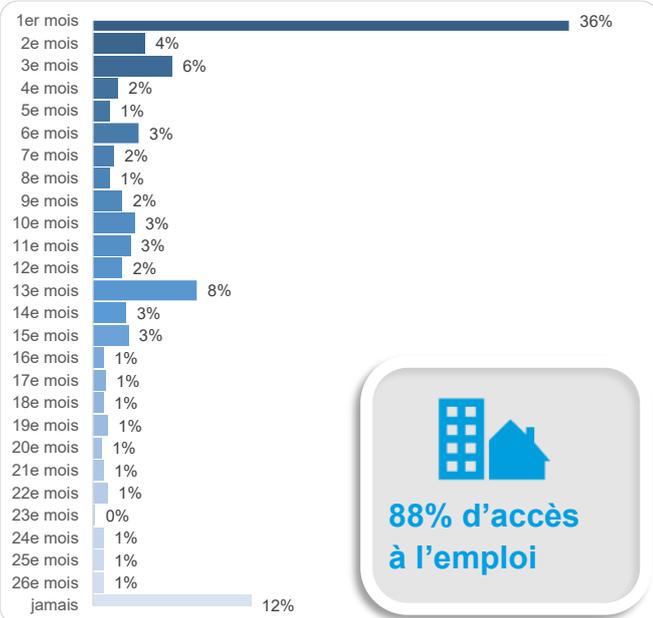
COMBIEN D'ACCÈS À L'EMPLOI DURANT LE PARCOURS ANALYSÉ ? A QUEL MOMENT ?

En août 2018, 64% des répondants sont en emploi. Tout au long du parcours, ils sont même près de 9 sur 10 à accéder à l'emploi au moins une fois.

Plus d'un tiers (36%) sont en poste dès le premier mois suivant la sortie du Bac Pro ASSP. Ensuite l'accès à l'emploi se fait de manière progressive au fil des mois, avec un pic au 13e mois.

Seuls 12% des répondants n'accèdent jamais à l'emploi au cours de la période étudiée. En partie il s'agit de poursuites de formations longues.

Répartition selon le mois du premier accès à l'emploi après la formation Bac Pro ASSP

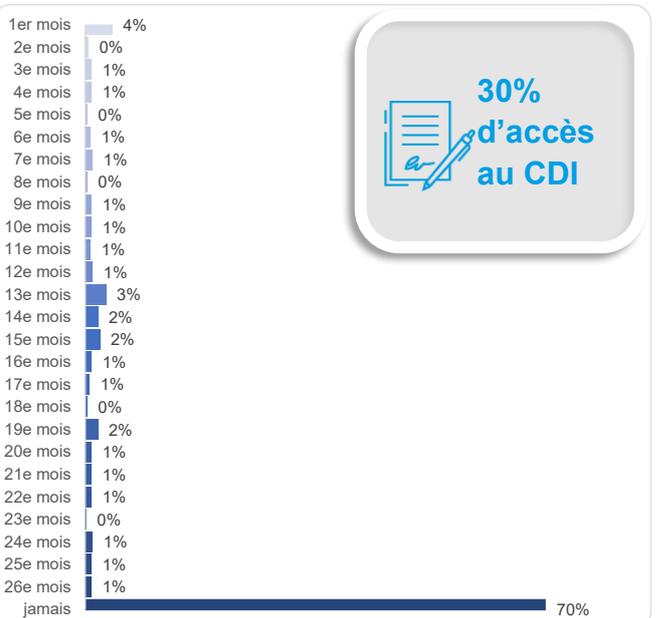


COMBIEN D'ACCÈS AU CDI DURANT LE PARCOURS ANALYSÉ ? A QUEL MOMENT ?

Concernant l'accès à un contrat à durée indéterminée, la tendance est moins à une augmentation progressive comme ce qui s'observe pour l'emploi.

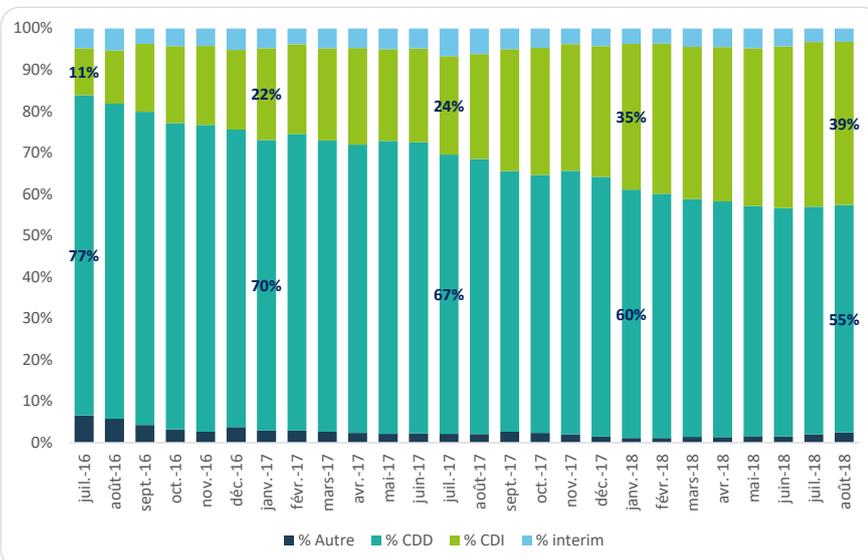
Au final, 26 mois après leur sortie, seuls 30% des répondants y ont accès à un moment de leur parcours.

Répartition selon le mois du premier accès au CDI après la formation Bac pro ASSP



COMMENT SE RÉPARTISSENT LES CONTRATS OBTENUS AU FIL DES MOIS ?

Répartition des répondants en emploi selon la nature des contrats obtenus mois par mois



On constate qu'avec le temps, la part de CDI augmente (+18 points sur la période) au détriment des contrats à durée déterminée (- 22 points). L'intérim reste stable.

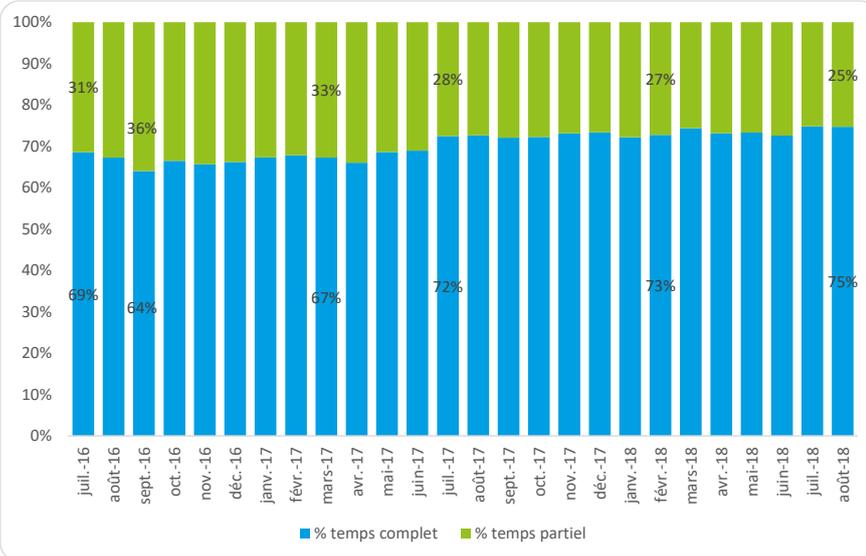
NOTE DE LECTURE

Parmi l'ensemble des répondants se déclarant en emploi en juillet 2016, 5% occupent un poste en intérim, 11% sont en CDI, 77% bénéficient d'un contrat à durée déterminée et 7% d'un autre type de contrat (indépendant, chef d'entreprise, ...)

TEMPS DE TRAVAIL DES POSTES PROPOSÉS : QUELLE RÉPARTITION ?

Pour les professions du sanitaire et de social dans leur ensemble, le temps partiel est particulièrement présent : il concerne 3 emplois sur 10. Cette proportion est supérieure à la moyenne tous métiers dans le Grand Est qui se situe aux environs de 18%.

Répartition mensuelle des proportions de contrats à temps complet / temps partiel



Si une proportion des contrats sont du temps partiel choisi par la personne, le reste de ces postes sont du temps partiel subi, propre à la nature des tâches à effectuer.

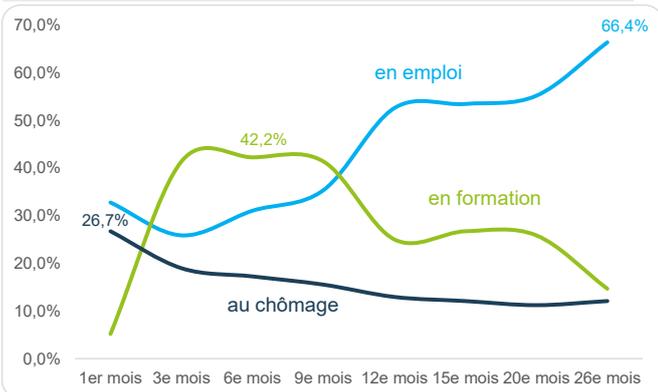
Globalement, au cours des mois, la proportion de contrats à temps partiel varie entre 25 et 30%. Cette proportion diminue légèrement au fil des mois.

Impact de la spécialité de formation

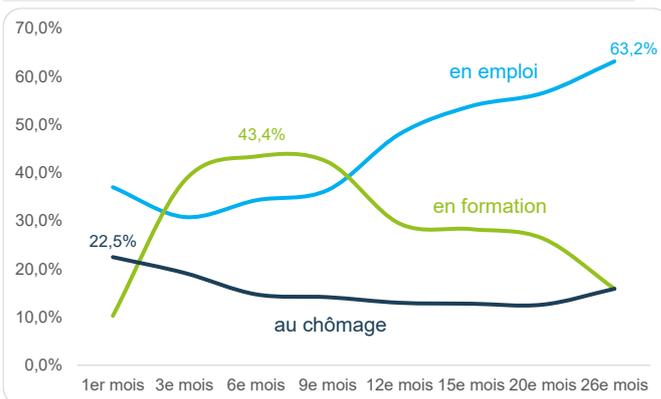
LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION A-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR L'INSERTION ?

La spécialité « à domicile » regroupe 1 personne sur 5 (18% des répondants) et son taux d'insertion est un peu plus élevé (+ 3 points en fin de période). Néanmoins les deux courbes bleues suivent la même trajectoire sans qu'on note de différence significative. Sans surprise concernant le type de contrat obtenu, le temps partiel est plus présent « à domicile », (42% le 1er mois pour 29% en structure) mais la durabilité des contrats y est légèrement meilleure.

Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation -option DOMICILE



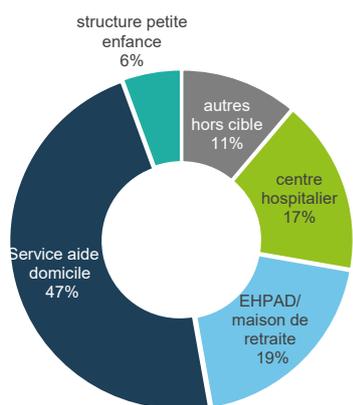
Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation - option STRUCTURE



LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION A-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR LE SECTEUR D'INSERTION ?

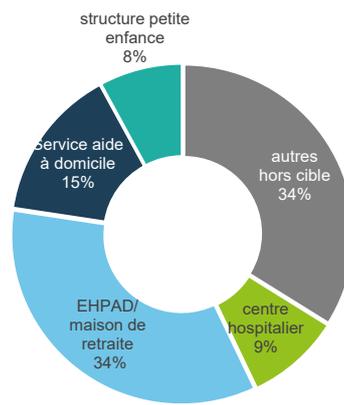
Quant au secteur d'insertion, le domicile prime pour ceux ayant opté pour l'option « à domicile », mais les diplômés de cette spécialité rejoignent également les centres hospitaliers et les EHPAD ; quant aux formés « en structure » les postes occupés sont plus fréquemment hors du secteur cible, surtout en début de période. Cela s'explique en partie par le fait que les structures proposent beaucoup de postes d'aide-soignant et que par conséquent ceux ne désirant pas suivre une nouvelle formation auront tendance à chercher un emploi dans un autre domaine.

Répartition par type de structure d'emploi - option DOMICILE

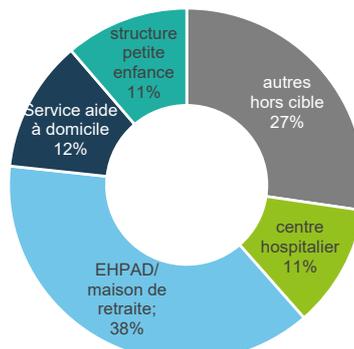
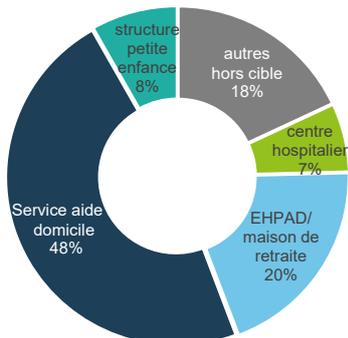


Situation 6 mois après la sortie

Répartition par type de structure d'emploi - option STRUCTURE



Situation 12 mois après la sortie

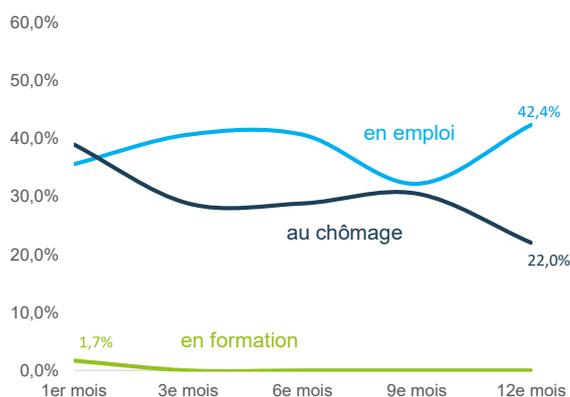


L'effet diplôme

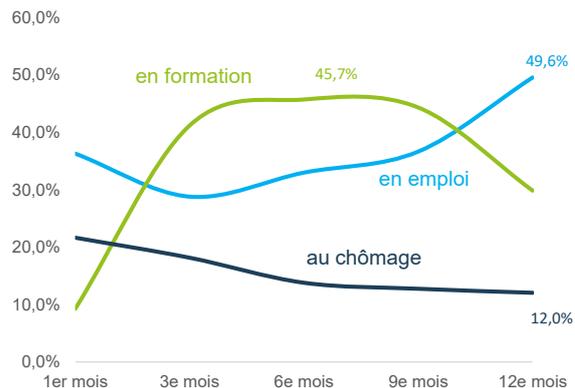
LE FAIT D'OBTENIR OU NON SON BAC PRO ASSP A-T-IL UN IMPACT SUR LE PARCOURS POST FORMATION DES RÉPONDANTS ?

En analysant et comparant les trajectoires d'insertion des personnes diplômées du Bac Pro ASSP à celles ne l'ayant pas obtenu, des différences significatives s'observent. Beaucoup de poursuites de formations et un retour à l'emploi progressif pour les diplômés, et à l'inverse, ceux qui ne l'obtiennent pas, ne se forment pas, cherchent du travail, s'insèrent un peu moins bien et essentiellement dans d'autres secteurs que le secteur ciblé par le diplôme (en majorité vers la vente, la restauration, ou du travail en usine dans l'industrie). Lorsqu'on n'obtient pas son Bac Pro ASSP, on abandonne fréquemment le sanitaire et social.

Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation des non diplômés



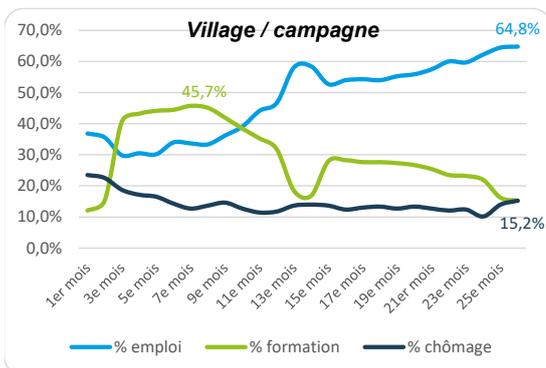
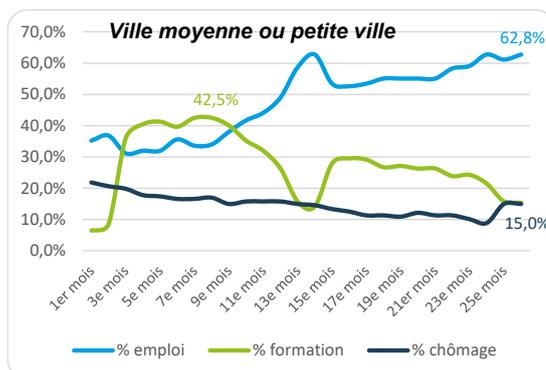
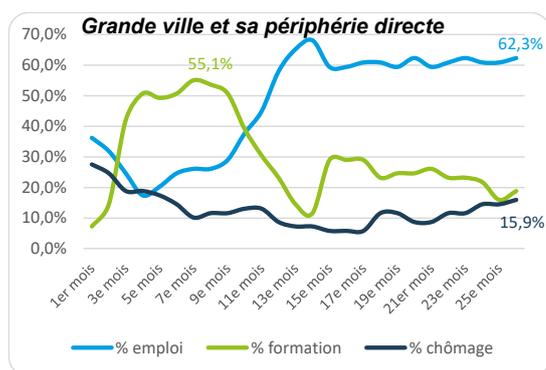
Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation des diplômés



Impact du lieu d'habitation

LE FAIT D'HABITER EN MILIEU URBAIN OU RURAL A-T-IL UN IMPACT SUR LE PARCOURS POST FORMATION DES RÉPONDANTS ?

Evolution de la situation mois par mois après la sortie de formation selon le lieu d'habitation



Le lieu d'habitation semble n'avoir qu'un impact limité sur le parcours des sortants de Bac Pro ASSP. Globalement les courbes suivent les mêmes trajectoires qu'on vive en grande, moyenne, petite ville voire à la campagne.

Notons cependant une plus forte proportion de poursuites de formation entre le 4^e et le 9^e mois (près de 10 points de plus) pour les personnes résidant dans les grandes villes ou leur périphérie proche.

PARTIE 3 : LES DIFFERENTES TRAJECTOIRES D'INSERTION

COMMENT SE CONSTITUE LE PARCOURS TYPE D'INSERTION ?

Répartition selon la durée moyenne passée dans chacune des situations



En moyenne, sur l'ensemble de son parcours (26 mois), un répondant aura été 46% de son temps en emploi, 29% en formation et 14% au chômage. Cependant, derrière cette vision moyenne de parcours-type se cachent des situations d'insertion très hétérogènes : Cette partie permet de mettre en lumière cette diversité de parcours à travers 4 grandes « familles » regroupant des situations singulières rencontrées par les formés du Bac Pro ASSP.

QUELLES HÉTÉROGÉNÉITES DANS LES PARCOURS D'INSERTION ?

Ceux qui accèdent à l'emploi cible :

- = dans le domaine
- > 25% immédiat (1-2 mois après sortie) et durable
- > 11% rapide (3-6 mois) et durable
- > 19% retardé (+ 6 mois) et durable
- > 45% alternance emploi /chômage

Un quart des sortants trouve de l'emploi uniquement avec son diplôme de Bac Pro ASSP, dans le secteur cible ; quelquefois très rapidement, souvent durablement, mais la plupart du temps ce sont des parcours entrecoupés de périodes de chômages que connaissent les répondants.

Ceux qui se forment :

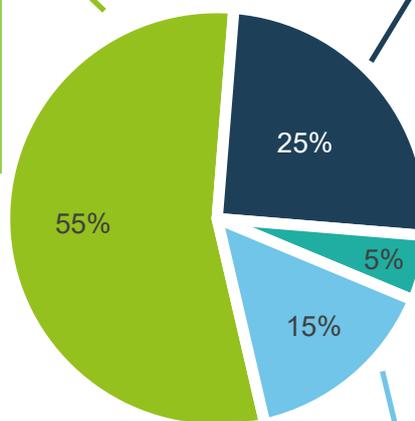
- formations complémentaires dans le domaine
- > 50% aide-soignant
 - > 12% infirmier
 - > 3% en BTS
 - > 35% autres formations SaSo

Plus de la moitié des formés complète sa formation de bac pro ASSP par une autre formation au cours des 2 ans suivant la sortie. La poursuite de formation est l'une des caractéristiques du Bac Pro ASSP ; essentiellement vers le métier d'aide-soignant. Certains se dirigent également vers la petite enfance, d'autres dans une logique d'élévation du niveau de qualification, vers des BTS (Economie Sociale et Familiale, Services et Prestations et Secteurs sanitaire et Social) ou encore des formations d'infirmier.

Ceux qui sont très éloignés de l'emploi :

Très éloignés de l'emploi ; n'accèdent pas (ou 1-2 mois seulement) à l'emploi

Une partie des répondants reste durablement éloigné de l'emploi, enchaînant ou alternant entre périodes d'inactivité et de chômage, sans jamais réellement obtenir d'emploi ou repartir en formation.



Ceux qui quittent le secteur :

- > 53% durablement en emploi hors cible
- > 39% de réorientations (formation dans un autre domaine)
- > 8% quittent durablement le secteur après y avoir exercé

Ce groupe comprend à la fois les personnes qui n'ont jamais exercé dans le domaine cible et ont durablement trouvé un emploi dans un autre secteur (essentiellement commerce, tourisme et industrie), les personnes qui ont choisi de se réorienter et de suivre une formation hors du sanitaire et du social. On repère également un certain nombre de personnes qui après avoir occupé un poste en rapport avec leur diplôme décident de durablement changer de domaine ; cela s'observe particulièrement sur l'aide à domicile.

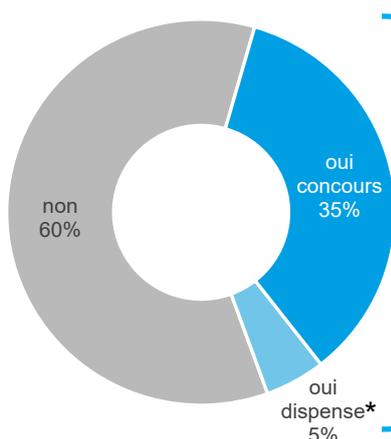
Les poursuites de formation sont un élément singulier caractéristique de ce diplôme du Bac pro ASSP. De manière générale, les diplômés de baccalauréat professionnel ont pour objectif de mener directement à l'emploi ; or dans le cas présent, une très forte propension de formés repartent en formation dans les 2 ans suivant leur sortie : 6 répondants sur 10, et ce, soit pour compléter leur formation, soit pour se réorienter, soit dans une logique de parcours (avec une stratégie de formation).

La formation d'Aide-Soignant

LE BAC PRO ASSP CONDUIT-IL A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT ?

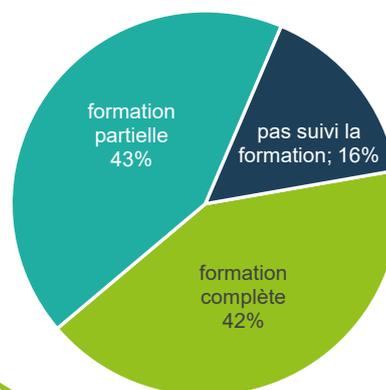
4 sortants sur 10 passent le concours d'entrée à l'école d'aide soignant (ou font la demande pour en être dispensé) , au cours des 2 années de leur parcours post-Bac Pro ASSP. La réglementation actuelle permet aux élèves d'être dispensés de certains modules de formation. Ils bénéficient alors d'un cursus partiel de formation.

Avez-vous passé les épreuves de sélection d'aide soignant (AS) ?



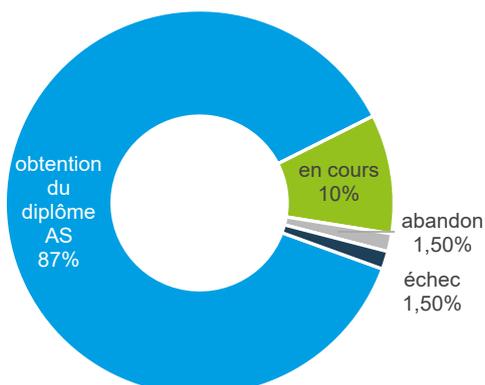
Si oui...

Avez-vous suivi la formation ?



Suite à la formation...

Avez-vous obtenu le diplôme d'Etat d'Aide Soignant ?

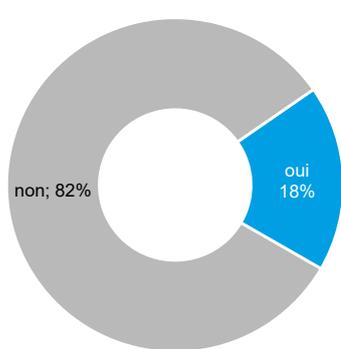


Au final, 87% de ceux ayant suivi la formation, obtiennent le diplôme d'Etat d'AS. Cela représente au total **30% de l'ensemble des sortants 2016** du bac Pro ASSP ayant répondu à l'enquête.

La formation d'infirmier

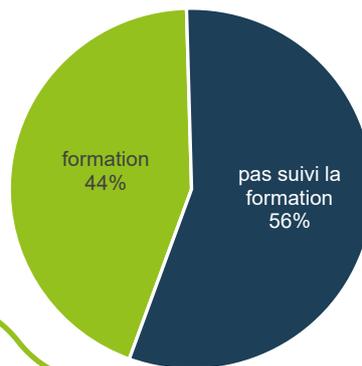
LE BAC PRO ASSP CONDUIT-IL A LA FORMATION D'INFIRMIER ?

Avez-vous passé le concours d'entrée à l'école d'infirmier ?

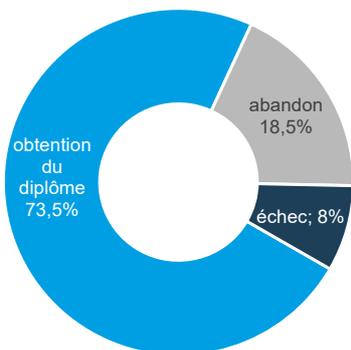


Si oui...

Avez-vous suivi la formation ?



Avez-vous obtenu le diplôme d'Etat d'infirmier ?



Suite à la formation...

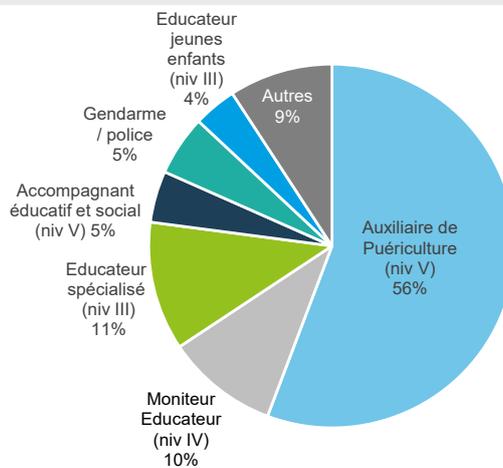
Au final, 73,5% de ceux ayant suivi la formation, obtiennent le diplôme d'Etat d'infirmier. Cela représente au total **6% de l'ensemble des sortants 2016** du bac Pro ASSP ayant répondu à l'enquête.

Les autres concours passés

Parmi l'ensemble des répondants, 1 personne sur 5 a passé un autre concours qu'aide soignant ou infirmier, pour la plupart dans les domaines du Sanitaire et du Social. Les résultats sont moins bons : 53% d'échecs. Deux pistes d'explications à cela :

- la nature des concours : le Bac Pro ASSP semble préparer mieux à la gestion du vieillissement et de la dépendance qu'aux métiers de la petite enfance
- et au niveau de qualification des concours : le bac Pro ASSP est un diplôme de niveau IV en 3 ans ; AS un concours de niveau V et une formation d'1 an. Les concours de niveau supérieur sont également plus sélectifs et/ou offrent moins de places.

Répartition selon la nature (et le niveau) des autres concours passés par les sortants du Bac Pro ASSP



26% de réussite
21% en cours d'obtention
53% d'échecs

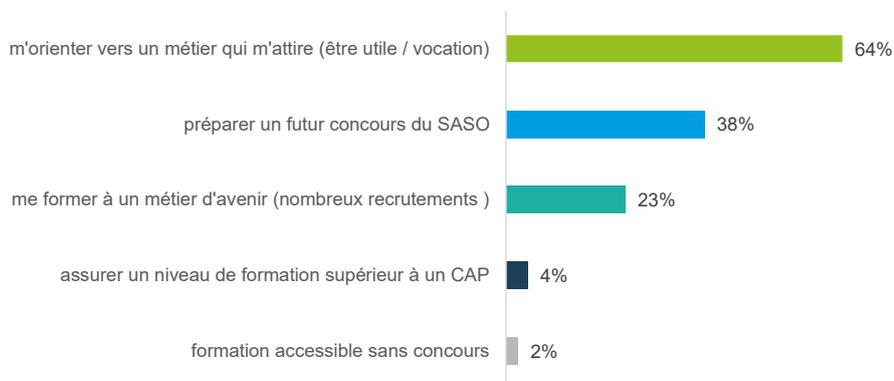
Au-delà des résultats quantitatifs de l'insertion, une partie du questionnaire propre au ressenti et aux attentes des formés s'attache à apporter des éléments plus qualitatifs et explicatifs de certaines des tendances observées. Cette partie est complétée par des témoignages apportant une touche plus qualitative encore avec des extraits de réponses données par les jeunes au cours des entretiens téléphoniques.

Les attentes et les réalités d'accès à l'emploi

QU'EST CE QUI A MOTIVÉ LE CHOIX DE CE DIPLÔME (BAC PRO ASSP) ?

C'est en premier lieu la vocation, l'envie d'être utile qui motive le choix de ce diplôme (les 2/3 des répondants le citent spontanément). Notons également que près d'1 formé sur 4 déclare avoir choisi le Bac Pro ASSP dans une logique de parcours, avec l'idée de préparer et de se faciliter l'accès à un futur concours du domaine sanitaire et social.

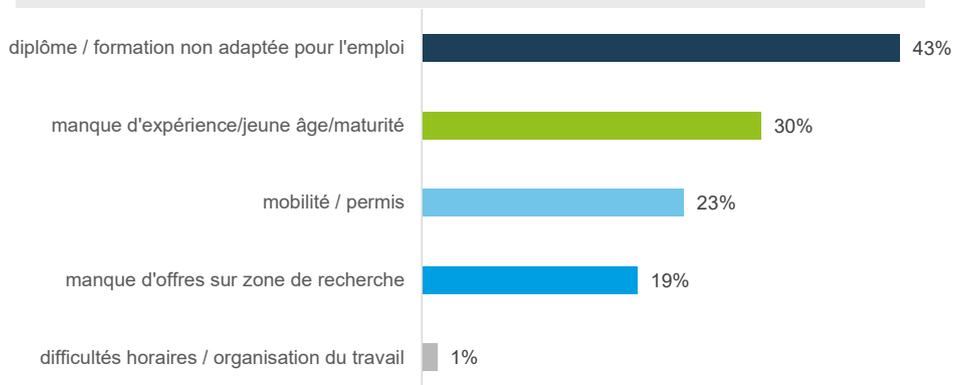
Répartition selon les arguments principaux ayant motivé le choix du Bac Pro ASSP



QUELLES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI ?

Seuls 23% des répondants déclarent avoir rencontrés des difficultés d'accès à l'emploi suite à leur Bac Pro ASSP. Il s'agit d'une proportion relativement faible, en comparaison au même type de questions sur d'autres enquêtes d'insertion.

Répartition des principaux freins d'accès à l'emploi cités par les répondants



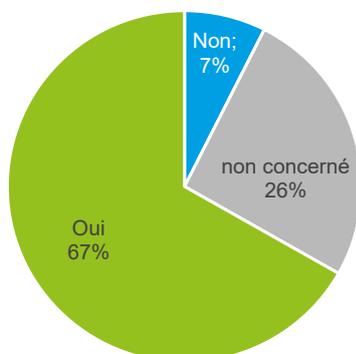
« Le fait d'être un homme constitue un frein à l'embauche. »

Le Bac Pro ASSP ne fournit pas les exigences nécessaires pour l'exercice des professions dites réglementées des secteurs du sanitaire et du social. Les autres facteurs qui ressortent sont plus traditionnels. La nature des postes, surtout à domicile et face à des personnes souvent fragiles nécessite de la maturité qui peut manquer à certains sortants de formation initiale. Seuls 1% citent les difficultés propres à la nature des postes (horaires, conditions de travail, difficultés d'organisation, pluriactivité...).

Le ressenti à l'issue de la formation

LA FORMATION EST-ELLE ADAPTÉE A L'EMPLOI OCCUPÉ ?

Répartition des répondants sur l'adaptation de la formation aux réalités de l'emploi occupé



Jamais en emploi ou que dans des postes « hors cible »

QUELS SONT SES ATOUTS ?

- Ce diplôme constitue une bonne base pour passer d'autres concours du sanitaire et social (dont Aide-Soignant)
- Les stages obligatoires inclus dans la formation sont de réels atouts qui constituent des premières expériences variées et un vrai contact avec les réalités du terrain.
- Ce diplôme donne un aperçu des différents aspects et publics (personnes âgées, petite enfance, les personnes en situation de handicap), ce qui peut faciliter le choix futur de spécialisation.
- Le bac pro ASSP est particulièrement adapté pour occuper des postes à domicile tel qu'auxiliaire de vie
- La formation est complète et aborde de manière efficace les protocoles de soins, les postures, l'hygiène, les techniques professionnelles ...

« Ce qu'on a appris au cours des 3 années est une excellente base qui sert énormément pendant la formation d'aide-soignante. »

« On a l'occasion au cours de la formation d'effectuer plusieurs stages ce qui permet de déterminer avec quel type de public on préfère travailler »

QUELLES SONT SES FAIBLESSES ?

Le principal point relevé est que malgré son contenu proche et complet, le diplôme ne donne pas accès aux professions réglementées du secteur, notamment aide-soignant ; il est nécessaire de passer des concours et/ou de suivre des formations complémentaires.

« Lorsque vous recherchez un emploi avec ce diplôme, vous ne trouvez que des emplois d'aide de service logistique. Il faut repasser d'autres concours. »

« On nous forme comme des aides soignants mais à la fin de la formation on n'est pas diplômés en tant qu'aide soignant. ! »

Les 8 collections de l'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé.



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.